



**PROCÈS-VERBAL DE LA
291^e RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL
tenue le jeudi 30 avril 2015 à 12 h
Local 4215, pavillon Albert-Tessier**

Présences — Absences

Départements	Délégué (e) s	Présent	Absent
Anatomie	<i>Lucie Hamelin</i>		A*
Biologie médicale	<i>Monique Cadrin</i>	P	
Chimie, biochimie et physique	<i>François Brouillette</i>	P	
Chimie, biochimie et physique	<i>René Lesage</i>	P	
Chiropratique	<i>Djamel Ramla</i>		A
Chiropratique	<i>Marcel Veilleux</i>	P	
Ergothérapie	<i>Marie-Josée Drolet</i>	P	
Études en loisir, culture et tourisme	<i>Romain Roult</i>	P	
Génie chimique	<i>James Agbébavi</i>	P	
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P	
Génie industriel	<i>François Gauthier</i>		A
Génie mécanique	<i>Lotfi Toubal</i>		A
Langues modernes et traduction	<i>Maureen-Claude Laperrière</i>		A
Lettres et communication sociale	<i>Johanne Prud'homme</i>	P	
Mathématiques et informatique	Mhamed Mesfioui		A
Mathématiques et informatique	<i>Alain Goupil</i>	P	
Orthophonie	<i>Marianne Paul</i>	P	
Philosophie et des arts	<i>Jean-Paul Martel</i>	P	
Philosophie et des arts	<i>Marie-Josée Plouffe</i>	P	
Psychoéducation	Tristan Millot	P	
Psychoéducation	<i>Lyne Douville</i>	P	
Psychologie	<i>Emmanuel Habimana</i>	P	
Psychologie	<i>Michael Cantinotti</i>		A*
Sciences comptables	<i>Daphné Drouin</i>	P	
Sciences comptables	<i>Mireille Dubé</i>	P	
Sciences de l'activité physique	<i>Vincent Cantin</i>		A
Sciences de l'éducation	<i>France Beaumier</i>	P	
Sciences de l'éducation	<i>Ghyslain Parent</i>		A
Sciences de la gestion	<i>Foued Chihi</i>	P	
Sciences de l'environnement	Raphaël Proulx		A
Sciences humaines	Marise Bachand	P	
Sciences infirmières	Liette St-Pierre	P	
Sciences infirmières	Éric Ahern		A
Comité exécutif	Officiers	Présent	Absent
Ismaïl Biskri	Président		A*
Renée Lesage	VPRT	P	
Adel Omar Dhamane**	VPAU	P	
Diane Saint-Laurent	VPSC	P	
Sylvain Beaudry	Trésorier	P	A*
Jocelyn Perreault	Secrétaire	P	

*Ces personnes ont informé le secrétariat de leur absence.

**Le professeur Dhamane assiste au conseil syndical à titre d'observateur.

Le professeur Jocelyn Perreault, secrétaire, anime la rencontre et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS-291-30-04-15-01 Mot de bienvenue du président intérimaire

Le VPRT souhaite la bienvenue aux délégués et les remercie de leur présence. Il mentionne que la nouvelle équipe du comité exécutif est heureuse de la confiance que leur ont manifestée les professeurs lors de l'Assemblée générale du 26 mars dernier. Le comité exécutif est déjà au travail. Le VPRT transmet aux délégués les excuses du président Biskri qui avait déjà prévu un déplacement à l'extérieur du pays à cette date.

CS-291-30-04-15-02 Vérification du quorum

Le VPRT déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégués syndicaux prévu à l'article 37 des statuts du SPPUQTR est atteint. Il signale que l'avis de convocation a été expédié dans les délais prescrits. Considérant les nouveaux élus au comité exécutif et la présence de nouveaux délégués, il propose un tour de table afin de se présenter et d'indiquer quel département on représente. Il termine en confiant l'animation de la rencontre au professeur Jocelyn Perreault, nouveau secrétaire du comité exécutif.

CS-291-30-04-15-03 Adoption de l'ordre du jour

L'animateur présente le projet d'ordre du jour et invite les délégués, si nécessaire, à ajouter des points à affaires nouvelles.

1. Mot de bienvenue du Président
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des nouveaux membres du comité exécutif
5. Délégations syndicales pour l'année 2015-2016
6. Projet de règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle
7. Vacance au poste de vice-président aux affaires syndicales
8. **Tribune des délégués et des déléguées**
9. Adoption du procès-verbal de la 290^e réunion du conseil syndical
10. Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical
11. Information et dépôt de documents :
 - 11.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif : 510^e, 511^e et 512^e réunions
 - 11.2. Dépôt de l'agenda syndical de mai 2015
 - 11.3. Rapport sur les dossiers du CRT
 - 11.4. Rapport sur les dossiers de la FQPPU
12. Affaires nouvelles
 - 12.1. Prix d'engagement syndical 2015
 - 12.2. Élection des représentants au régime de retraite de l'UQ (RRUQ)
 - 12.3. Impacts des compressions budgétaires sur l'enseignement et la recherche
13. Date de la prochaine rencontre : 28 mai 2015
14. Levée de l'assemblée

La professeure Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité, propose, appuyée par la professeure Monique Cadrin, déléguée du Département de biologie médicale, d'inverser les points 6 et 7 de l'ordre du jour. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyée par la professeure France Beaumier, déléguée du Département des sciences de l'éducation, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 291^e réunion du conseil syndical tel qu'amendé. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CS-291-30-04-15-04 Présentation des nouveaux membres du comité exécutif

L'animateur invite les nouveaux membres du comité exécutif à se présenter et à indiquer les principales responsabilités reliées à leur poste.

CS-291-30-04-15-05 Délégations syndicales pour l'année 2015-2016

L'animateur indique que les délégués ont reçu la proposition des délégations syndicales pour l'année 2015-2016. Il attire l'attention sur les modifications apportées, à la suite des appels de candidatures faites auprès des professeurs, comparativement à l'année 2014-2015.

Faisant suite aux discussions, les délégués adoptent la résolution suivante :

CONSIDÉRANT l'article 32.6 des statuts du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué auprès des professeurs;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par les professeurs;

Sur motion dûment proposée du professeur Emmanuel Habimana, délégué du Département de psychologie, appuyée par la professeure Liette Saint-Pierre, déléguée du Département des sciences infirmières, il est résolu :

De désigner les professeurs dont les noms apparaissent sur la liste annexée à la présente résolution comme représentants du SPPUQTR aux différents comités syndicaux et universitaires pour l'année 2015-2016.

CS-291-30-04-15-06 Vacance au poste de vice-président aux affaires syndicales

L'animateur fait mention de la démission, le 9 avril dernier, du professeur Jean-Claude Bernatchez à titre de vice-président aux affaires syndicales. Il signale que les articles 69, 70 et 71 des statuts du Syndicat précisent que le conseil syndical détermine la façon de pourvoir la vacance.

À la suite d'une question d'un délégué sur les raisons de la démission du professeur Bernatchez, le VPRT mentionne que ce dernier n'a pas fait part des raisons. Il croit toutefois que l'état des dossiers des griefs et l'absence de la conseillère ont sûrement été pris en considération.

Faisant suite aux discussions, les délégués adoptent la résolution suivante :

CONSIDÉRANT les articles 69, 70, 71 des statuts du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR;

CONSIDÉRANT l'élection du professeur Jean-Claude Bernatchez à titre de vice-président aux affaires syndicales lors de l'Assemblée générale du 26 mars 2015;

CONSIDÉRANT la démission du professeur Jean-Claude Bernatchez à titre de vice-président aux affaires syndicales le 9 avril 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyée par la professeure Marise Bachand, déléguée du Département des sciences humaines, il est résolu :

De faire les appels de candidatures prévues pour l'élection à la vice-présidence aux affaires syndicales du Syndicat lors de la prochaine réunion du conseil syndical le 28 mai 2015.

CS-291-30-04-15-07 **Projet de règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle**

L'animateur invite le professeur Adel Omar Dhamane, vice-président aux affaires universitaires, à présenter le point.

Le VPAU fait l'historique des consultations menées par le décanat des études sur le projet de règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle.

Il signale que le 8 mars dernier le comité des affaires universitaires du Syndicat a rencontré le doyen Dessureault pour faire part des réserves du Syndicat.

Le comité exécutif du Syndicat a adopté, le 2 avril, une résolution dénonçant plus particulièrement dans le projet l'érosion des pouvoirs des directions et des comités de programme et les nouvelles obligations reliées à la rédaction des plans de cours. Une lettre du président du Syndicat a été acheminée au vice-recteur Delisle sur le sujet.

Le VPAU attire l'attention des délégués sur les diapositives illustrant les principaux points litigieux du projet de règlements.

Faisant suite aux nombreuses interventions et discussions des délégués sur le projet de règlement, les membres adoptent la résolution suivante :

- CONSIDÉRANT le projet de révision du règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle;
- CONSIDÉRANT la volonté du Syndicat de maintenir et de raffermir le rôle des directions et des comités de programme dans le cheminement des étudiants de premier cycle;
- CONSIDÉRANT les articles 4 et 5 de la lettre d'entente no 1 *sur l'usage des vocables : Comités de programme (s) de premier cycle, composition du Comité de programme (s) du premier cycle, directeurs de Comité de programme (s) de premier cycle, Comité de programme (s) de cycles supérieurs et directeur de Comité de programme (s) de cycles supérieurs;*
- CONSIDÉRANT la volonté du Syndicat de s'assurer que le professeur dispose de la liberté académique nécessaire pour donner ses cours et évaluer ses étudiants;
- CONSIDÉRANT la rencontre du comité des affaires universitaires du Syndicat avec le Doyen des études;
- CONSIDÉRANT la lettre du comité exécutif du Syndicat au vice-recteur à l'enseignement et à la formation;
- CONSIDÉRANT la réponse du vice-recteur Delisle et du doyen Dessureault à lettre du comité exécutif;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégués syndicaux;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Johanne Prud'homme, déléguée du Département de lettres et communication sociales, il est résolu de :

- demander à la Direction de l'UQTR de surseoir à l'adoption du projet de règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle;
- de maintenir les responsabilités des directions et des comités de programme dans le cheminement des étudiants;

- de revoir les modalités d'élaboration des plans de cours afin de s'assurer de la protection de la liberté académique des professeurs dans l'élaboration de ses cours et l'évaluation de ses étudiants;
- d'obtenir un avis de chaque Assemblée départementale et de chaque comité de programme sur le projet de révision du règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle une fois amendé avant d'acheminer le projet à la commission des études et au conseil d'administration de l'UQTR;
- demander au comité des relations de travail du Syndicat d'étudier la possibilité de déposer un grief afin de confirmer les responsabilités des directions et des comités de programme.

Il est aussi convenu :

- d'expédier la présente résolution à la Direction de l'UQTR, aux directions de programmes, aux directions de département, au Syndicat des chargés de cours, aux membres de la commission des études et aux membres du conseil d'administration de l'UQTR.

CS-291-30-04-15-08 Tribune des délégués et des déléguées

L'animateur invite les délégués à faire part des questions soulevées par leurs collègues ou à signaler les événements qui ont marqué le développement de leur département au cours des derniers mois.

Les délégués abordent les points suivants :

- La professeure France Beaumier, déléguée du Département des sciences de l'éducation, fait part aux délégués d'une résolution de son département invitant le conseil syndical à dénoncer formellement la décision de la vice-rectrice à l'administration et aux finances (VRAF) de puiser unilatéralement et sans consultation des sommes dans les fonds de recherche départementaux pour réduire le déficit financier de l'UQTR.

Après discussions, les membres discutent de la proposition suivante :

CONSIDÉRANT la décision du vice-rectorat à l'administration et aux finances de puiser unilatéralement des sommes dans les fonds départementaux de recherche;

CONSIDÉRANT que l'annexe C de la convention collective des professeurs précise que les fonds départementaux doivent servir exclusivement à la recherche et à la création;

CONSIDÉRANT l'avis des délégués syndicaux;

Sur proposition de la professeure France Beaumier, déléguée du Département des sciences de l'éducation, appuyée par la professeure Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité, il est résolu :

De signifier à la vice-rectrice à l'administration et aux finances (VRAF) qu'il est inacceptable que la Direction de l'UQTR puisse unilatéralement dans les fonds départementaux de recherche des sommes permettant à la Direction de réduire le déficit de fonctionnement au détriment de la recherche et de la création.

Après discussion, sur la pertinence ou non d'adopter une telle proposition, le professeur René Lesage, vice-président aux relations de travail, propose,

appuyé par le professeur Pierre Bénard, délégué du Département de chimie, biochimie et physique, de faire dépôt sur le bureau de la proposition et d'en saisir de nouveau le conseil syndical si nécessaire.

- La professeure Johanne Prud'homme, déléguée du Département de lettres et communication sociale, mentionne que des professeurs ont signalé que le comité de discipline de l'UQTR a changé ses modes de fonctionnement. Il semble que de plus en plus d'étudiants, accusés de plagiat, se présentent au comité accompagné d'un avocat. Cette pratique exerce inutilement des pressions sur les professeurs qui ont déposé la plainte ou qui siègent au comité de discipline. Elle suggère au comité exécutif d'étudier la possibilité d'accompagner les professeurs qui déposent des plaintes contre les plagiaires.
- Le professeur Tristan Milot, délégué du Département de psychoéducation, attire l'attention des officiers sur les articles de la convention collective traitant des sabbatiques et des perfectionnements, plus particulièrement de l'article 14.15 mentionnant que le professeur qui quitte son emploi au retour d'un sabbatique doit remettre à l'UQTR le double du temps. Cette règle lui apparaît plus sévère que celles que l'on retrouve dans d'autres conventions collectives. Le VPRT indique qu'il pourra donner plus d'information sur la question lors d'une prochaine réunion.

CS-291-30-04-15-09 Adoption du procès-verbal de la 290^e réunion du conseil syndical

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la 290^e réunion du conseil syndical tenue le 26 février 2015, les délégués suggèrent quelques corrections et confirment la conformité.

Sur motion dûment proposée par la professeure Lyne Douville, déléguée du Département de psychoéducation, appuyé par le professeur René Lepage, vice-président aux relations de travail, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 290^e réunion du conseil syndical du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 26 février 2015.

CS-291-30-04-15-10 Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical

L'animateur attire l'attention des délégués sur la liste acheminée préalablement à la rencontre et les invite à adresser leurs questions aux officiers concernés.

Le professeur Marcel Veilleux, délégué du Département de chiropratique, s'informe de la teneur de l'avis juridique demandé sur les assurances collectives.

Le VPRT indique qu'il s'agit d'un avis portant sur l'obligation ou non du Syndicat de représenter un de ces membres lorsqu'il poursuit la compagnie d'assurances titulaire du contrat des assurances collectives ou le régime de retraite de l'UQ (RRUQ). Est-ce que le Syndicat introduit cette possibilité dans son panier de services considérant les impacts possibles?

CS-291-30-04-15-11 Information et dépôt de documents

11.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif : 510^e, 511^e et 512^e réunions

L'animateur attire l'attention des membres sur les procès-verbaux des 510^e, 511^e et 512^e réunions du comité exécutif tenues respectivement les 5 février, 11 mars et 2 avril 2015.

Il invite les délégués qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux officiers du comité exécutif.

11.2. Dépôt de l'agenda syndical du mois de mai 2015

L'animateur invite les délégués à prendre note des éléments de l'agenda syndical du mois de mai 2015.

11.3. Rapport sur les dossiers du CRT

Le VPRT fait le point sur le cheminement des dossiers depuis la dernière réunion du conseil syndical.

Il apporte des précisions sur les dossiers suivants :

- Signature de lettres d'entente mettant fin aux griefs de non-renouvellement des contrats de travail de deux professeurs.
- Report de l'arbitrage d'un grief sur avis disciplinaire et levée de l'obligation d'imposer au professeur de déposer « sa version des faits ».
- Organisation et classement des dossiers de relations de travail.
Le VPRT mentionne que l'absence prolongée de la conseillère aux relations de travail a rendu difficile le cheminement des dossiers de grief. La démission du VPAS complique encore plus le travail à faire.
- La tenue de deux jours d'arbitrage en avril d'un grief de non-renouvellement du contrat d'un professeur.
- Demande d'information à la doyenne Parissier sur ses calculs de rentabilité des activités d'enseignement reliés aux compressions budgétaires.
- Demande de la liste des activités d'enseignement de 3 crédits ayant été comptabilisée dans la tâche du professeur pour moins de 3 crédits : cours atypiques.
Les délégués invitent le VPRT à tenir compte dans son analyse des activités d'enseignement de plus de 3 crédits qui sont non comptabilisés comme tel.

11.4. Rapport sur les dossiers de la FQPPU

Considérant l'absence du trésorier ce point est reporté.

CS-291-30-04-15-12 Affaires nouvelles

1. Prix d'engagement syndical 2015
L'animateur mentionne que le trésorier a pris dans le budget 2015-2016 les sommes nécessaires pour la remise du prix d'engagement syndical 2015. Il attire l'attention des délégués sur la règle 13 concernant la procédure de remise du prix. Il invite les délégués à acheminer au secrétariat syndical les noms des professeurs susceptibles d'obtenir le prix.
2. Élection des représentants au régime de retraite de l'UQ (RRUQ)
L'animateur rappelle que le régime de retraite de l'UQ (RRUQ) procède actuellement à l'élection de différents représentants au conseil du régime. Il invite les délégués à sensibiliser leurs collègues à voter pour les candidats provenant de l'UQTR.
3. Impacts des compressions budgétaires sur l'enseignement et la recherche
Le professeur Alain Goupil, délégué du Département de mathématiques et d'informatique, souhaiterait que le comité exécutif fasse le point lors de la prochaine réunion du conseil syndical sur les impacts des compressions budgétaires sur l'enseignement et la recherche à l'UQTR.

CS-291-30-04-15-13 Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du conseil syndical est fixée au jeudi 28 mai 2015.

CS-291-30-04-15-14 Levée de l'assemblée.

La séance est levée à 14 h 45.

Le VPRT

L'animateur et secrétaire

Original signé

Original signé

Renée Lesage

Jocelyn Perreault